

---

**CERTIFICATS D'AUTORISATION**

<b>Numéro</b>	<b>Date</b>
3211-11-089 (1118315)	1998-08-05
3211-11-89 (1118315)	1998-11-23
3211-11-90 (1118316)	1998-08-05

Québec, le 5 août 1998

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Hydro-Québec  
855, rue Sainte-Catherine Est 16<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5

N/Réf. : 3211-11-089  
1118315

Objet : **Projet de boucle du centre-ville de Montréal, Étape 1, Ligne à 315 kV Aqueduc – Atwater – Viger, tronçon Aqueduc – Atwater**

---

Messieurs,  
Messieurs,

À la suite de la demande de certificat d'autorisation datée du 30 avril 1998, reçue le 1<sup>er</sup> mai 1998 et complétée le 28 juillet 1998, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- le démantèlement d'une partie des lignes à 120 kV entre les postes de l'Aqueduc, Hadley et Atwater ;
- la construction d'une nouvelle ligne à 315 kV sur environ 7 km entre les postes de l'Aqueduc et Atwater avec des pylônes à aspect visuel amélioré ;
- diverses modifications aux postes de l'Aqueduc, Hadley et Atwater ;
- l'ajout d'un transformateur temporaire à 315-120 kV au poste Atwater .

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- **HYDRO-QUÉBEC. Boucle du centre-ville de Montréal, Étape 1, Ligne à 315 kV Aqueduc – Atwater – Viger : tronçon Aqueduc – Atwater, Étude de répercussions environnementales, Mai 1998, 83 p. e 5 annexes ;**

- HYDRO-QUÉBEC. *Réponses aux questions et commentaires de la Direction de l'évaluation environnementale des projets en milieu terrestre du ministère de l'Environnement et de la Faune, Juillet 1998, 10 p. ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Étude de caractérisation environnementale, Raffermissement de la boucle de Montréal, Ligne 120 kV et 315 kV Aqueduc - Atwater, Municipalités de Verdun et de LaSalle, Québec, 6 juillet 1998, 24 p. et 5 annexes ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Ligne à 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger, Rapport de surveillance environnementale, Juillet 1998, 4 p., 10 feuillets et 16 photos ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Projet Montréal Étape 1 - Liste des lots affectés, Juillet 1998 ;*
- Les plans suivants :
- Ligne D.T. 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger, Plan 2403-60102-001-01-0-HQ-0-T411C-01-CM - Plan clé, signé et scellé par M. Jean-Claude Carrière, ing., daté du 1998-06-19 ;
- Ligne D.T. 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger, Plan 2403-60102-002-01-0-HQ-0-T411C-01-CM - Plan - profil, Pylône n° 1 au pylône n° 9, signé et scellé par M. Jean-Claude Carrière, ing., daté du 1998-06-19 ;
- Ligne D.T. 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger, Plan 2403-60102-003-01-0-HQ-0-T411C-01-CM - Plan - profil, Pylône n° 9 au pylône n° 16, signé et scellé par M. Jean-Claude Carrière, ing., daté du 1998-06-19 ;
- Ligne D.T. 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger, Plan 2403-60102-004-01-0-HQ-0-T411C-01-CM - Plan - profil, Pylône n° 16 au pylône n° 23, signé et scellé par M. Jean-Claude Carrière, ing., daté du 1998-06-19 ;
- Ligne D.T. 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger, Plan 2403-60102-005-01-0-HQ-0-T411C-01-CM - Plan - profil, Pylône n° 23 au pylône n° 29, signé et scellé par M. Jean-Claude Carrière, ing., daté du 1998-06-19 ;
- Les devis suivants :
- HYDRO-QUÉBEC, *Clauses techniques particulières, Construction sur pylônes tubulaires et rigides de la ligne à 315 kV, D.T., Aqueduc - Atwater - Viger et pose d'un câble de garde à fibres optiques entre les postes Aqueduc et Atwater, Juin 1998, signé et scellé par M. Jean-Claude Carrière, ing. ;*

N/Réf. : 3211-11-089  
1118315

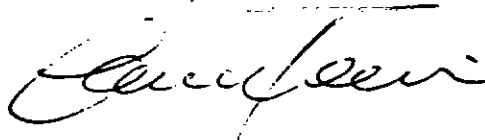
- HYDRO-QUÉBEC, *Directives d'environnement pour la construction des lignes de transport (secteurs public et privé), Ligne à 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger*, Juin 1998 ;
- HYDRO-QUÉBEC, *Clauses générales pour contrats de travaux, chapitre D*, 1997-11-02.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

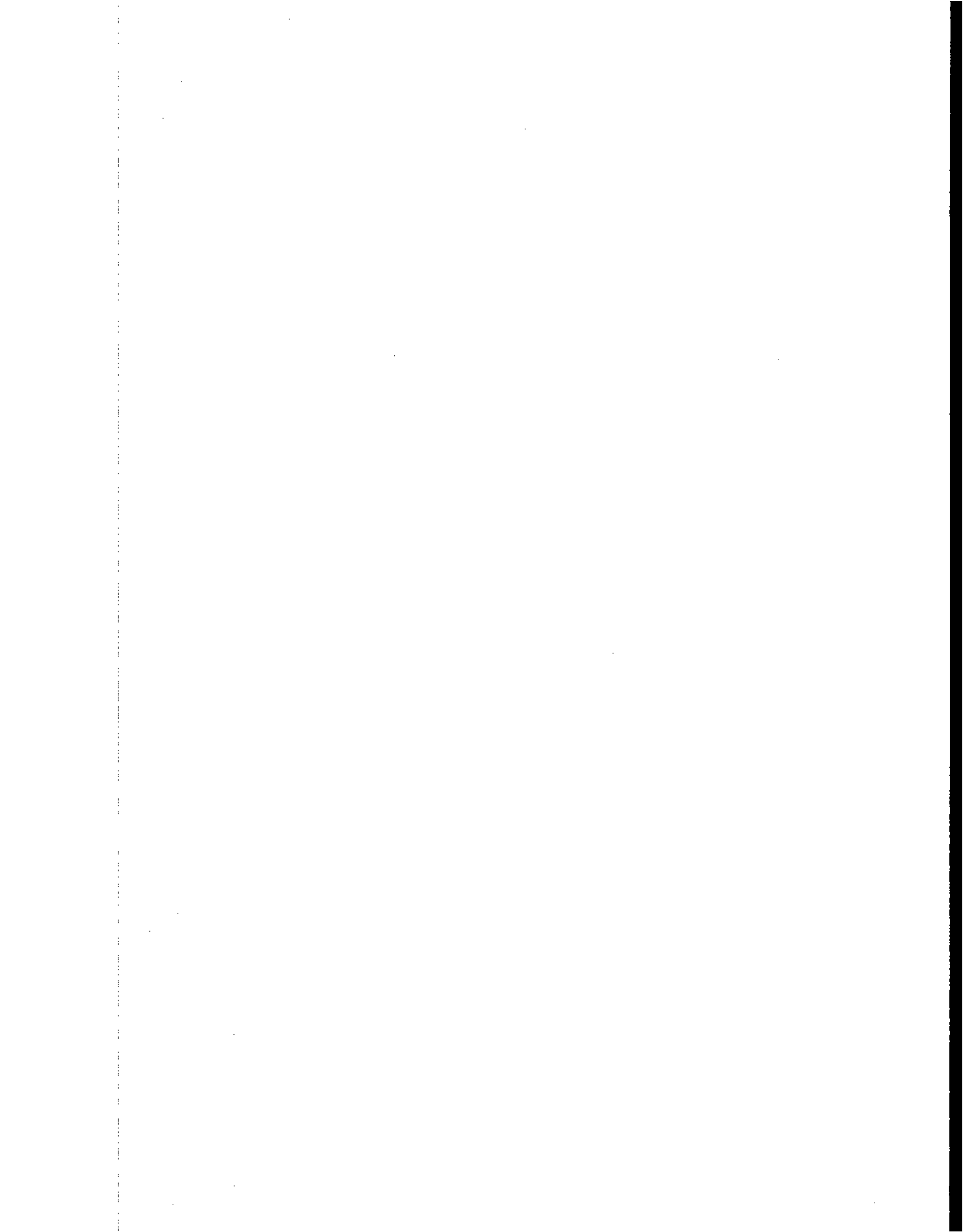
En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



**Louis Germain**  
Directeur par intérim  
Direction de l'évaluation environnementale  
des projets en milieu terrestre

c.c. M. Jean Rivet, directeur régional de Montréal





Québec, le 23 novembre 1998

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Hydro-Québec  
855, rue Sainte-Catherine Est, 16<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5

N/Réf. : 3211-11-89  
1118315

Objet : Projet de boucle du centre-ville de Montréal, Étape 2, Ligne souterraine à 120 kV Hadley – Atwater et raccordements aux postes Aqueduc – Atwater - Viger de la ligne à 315 kV

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de la demande de certificat d'autorisation datée du 15 juillet 1998, reçue le 17 juillet 1998 et complétée le 16 novembre 1998, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- la construction d'une ligne souterraine à 120 kV d'une longueur de 3,6 km entre les postes Hadley et Atwater y compris diverses modifications au poste Hadley pour le branchement de cette ligne ;
- le démantèlement du dernier tronçon de la ligne quadrterne à 120 kV sur une longueur de 1,2 km près du poste Atwater, (10 pylônes et le portique d'entrée au poste Atwater) ;
- diverses modifications au poste de l'Aqueduc, y compris le réaménagement des lignes à 120 kV en provenance de la centrale Beauharnois et le réaménagement de la nouvelle ligne à 315 kV ;
- diverses modifications au poste Atwater, dont la construction d'un poste de liaison aérosouterraine à 120 kV au nord de ce poste et l'installation d'un câble souterrain à 120 kV contournant le poste pour en rejoindre la partie avant ;
- diverses modifications au poste Viger, dont l'ajout d'un disjoncteur à 315 kV.

N/Réf. : 3211-11-89  
1118315

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- HYDRO-QUÉBEC. *Boucle du centre-ville de Montréal, Étape 2, Ligne à 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger : Raccordements aux postes, Ligne souterraine à 120 kV Hadley-Atwater, Étude des répercussions environnementales*, juillet 1998, 89 p. et 4 annexes ;
- HYDRO-QUÉBEC. *Réponses aux questions et commentaires de la Direction de l'évaluation environnementale des projets en milieu terrestre du ministère de l'Environnement et de la Faune*, octobre 1998, 5 p. ;
- HYDRO-QUÉBEC. *Ligne à 315 kV Aqueduc - Atwater - Viger, Rapport de surveillance environnementale*, juillet 1998, 4 p., 10 feuillets et 16 photos ;
- HYDRO-QUÉBEC. *Projet Montréal, Étape 2 - Liste des lots touchés par les travaux*, 3 novembre 1998 ;
- HYDRO-QUÉBEC. *Projet de ligne à 315 kV Aqueduc/Atwater/Viger ; Propositions du comité d'information et de consultation publiques - Position d'Hydro-Québec*, 13 novembre 1998, 4 p., 2 graphiques.

- Les plans suivants :

- Ligne souterraine 120 kV Atwater - Hadley, Plan clé 5724-60201-001-01-A-HQ-0-T411D-01-A2, signé et scellé par M. Pierre Boyer, ing., daté du 1998-06-17 ;
- Ligne souterraine 120 kV Atwater - Hadley, Plan et profil 5724-60201-002 à 022-01-A-HQ-0-T411D-01-A1 (21 feuillets), signé et scellé par M. Pierre Boyer, ing., daté du 1998-07-30 ;
- Ligne souterraine 120 kV Atwater - Hadley, Arrangement type, Système de vidange pour un ensemble de chambre, Ligne souterraine à 120 kV XPLE, Plan 5724-60205-001-01-0-HQ-0-T411F-PR-A., signé et scellé par M. Pierre Boyer, ing., daté du 1998-07-30 ;
- Ligne souterraine 120 kV Atwater - Hadley, Général, Canalisation suspendue sous le tablier du pont Woodland, Plan 5724-60245-001-01-A-HQ-0-T411D-01-A2, signé et scellé par M. Pierre Boyer, ing., daté du 1998-09-14 ;

N/Réf. : 3211-11-89  
1118315

- Dessins normalisés - Lignes, Chambre de jonction à 120 kV, XLPE, Plans et détails N610-60205-010-01 à 05-0-HQ-0 (5 feuillets), signé et scellé par M. Gilles Longtin, ing., daté du 1998-05-28 ;
- Dessins normalisés - Lignes, Conduit latéral sur poteau, Ligne souterraine, Alimentation 120/240 volts, Plan N610-60245-003-01-0-HQ-4, signé et scellé par M. Pierre Boyer, ing., daté du 1998-06-08 ;
- Dessins normalisés - Lignes, 120-315 kV, Dessin de détail, Mise à la terre - Ligne souterraine à 120 kV/315 kV, Plan N630-60205-009-01-E-TR-2, signé et scellé par M. Christian Royer, ing., daté du 1998-07-30 ;
- Ligne D.T. 315 kV Aqueduc/Atwater/Viger, Mise à la terre, Plan 2403-60116-001-01-0-HQ-1-T411C-01-CM, signé et scellé par M. Denis Banville, ing., daté du 1998-06-25 ;
- Dessins normalisés - Lignes, Canalisation souterraine, Plan N630-60205-008-01-C-HQ-1, signé et scellé par M. Christian Royer, ing., daté du 1998-07-30 ;
- Dessins normalisés - Lignes, Cale d'espacement en plastique, Plan 610-60245-002-01-0-HQ-1, signé et scellé par M. Christian Royer, ing., daté du 1998-05-08 ;
- Dessins normalisés - Lignes, Détail, Plan N610-60207-001-01-0-HQ-1, signé et scellé par M<sup>me</sup> Françoise Boucher, ing., daté du 1998-06-01 ;
- Lignes Aqueduc - Beauharnois Est, détour. Lignes à de Lery, dériv. Circuit 1201, Détails de fondation, Plan 2408-60207-001-01-0-HQ-1-T411G-01-A1, signé et scellé par M. Gilles Longtin, ing., daté du 1998-10-06 ;
- Enlèvement de liens Hadley - Atwater, Charpente métallique pour support extérieur, Plan 5724-60207-001-01-0-HQ-1-T411F-01-A1, signé et scellé par M<sup>me</sup> Françoise Boucher, ing., daté du 1998-07-24 ;
- Dessins normalisés - Lignes, Charpente métallique pour support intérieur et extérieur, Plan N610-60207-002 et 003-01-0-HQ-1 (2 feuillets), signé et scellé par M<sup>me</sup> Françoise Boucher, ing., daté du 1998-06-04 ;
- Ligne D.T. 315 kV Aqueduc/Atwater/Viger, Plan clé, contournement à 120 kV au poste Atwater, Plan 2403-60201-002-01-0-HQ-0-T411D-01-A1, signé et scellé par M. Christian Royer, ing., daté du 1998-07-09 ;

N/Réf. : 3211-11-89  
1118315

- Ligne D.T. 315 kV Aqueduc/Atwater/Viger, Plan et profil, contournement à 120 kV au poste Atwater, Plan 2403-60201-003 et 004-01-A-HQ-0-T411D-01-A1 (2 feuillets), signé et scellé par M. Christian Royer, ing., daté du 1998-09-10 ;
- Ligne Aqueduc - Beauharnois Est, détour, lignes à de Lery, dériv. Circuit 1201-1 Plan et profil 2408-60201-001-01 à 03-A-HQ-0-T411G-PR-A1 (3 feuillets), signé et scellé par M. Christian Royer, ing., daté du 1998-10-09.

- Les devis suivants :


- HYDRO-QUÉBEC, *Document d'appel d'offres CTS.80008.A, Construction de canalisations et de chambres souterraines pour la ligne 120 kV Atwater-Hadley et autres travaux connexes, Clauses générales (Chapitre D), Clauses particulières (Chapitre E), Clauses techniques particulières (Chapitre F)*, signé et scellé par M. Pierre Boyer, ing. et Christian Royer, ing., daté du 1998-09-22.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



**Louis Germain**  
Directeur par intérim  
Direction de l'évaluation environnementale  
des projets en milieu terrestre

c.c. M. Jean Rivet, directeur régional de Montréal



Québec, le 5 août 1998

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**

Hydro-Québec  
855, rue Sainte-Catherine Est 16<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5

N/Réf. : 3211-11-90  
1118316

Objet : Projet de boucle montréalaise, Étape 1, Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel : tronçon Des Cantons - Saint-Césaire

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de la demande de certificat d'autorisation datée du 1<sup>er</sup> mai 1998, reçue le 8 mai 1998 et complétée le 4 août 1998, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- la construction sur pylônes d'acier rigides d'une ligne à 735 kV exploitée à 230 kV sur une longueur de 98,5 kilomètre, entre le poste Des Cantons et le point Saint-Césaire ;
- le raccordement temporaire sur portiques de bois d'une ligne à 230 kV, sur une longueur de 5,7 km, entre la fin de la future ligne au point Saint-Césaire et le poste Saint-Césaire.

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- les études et documents suivants :
- HYDRO-QUÉBEC. *Boucle montréalaise, Étape 1, Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel : tronçon Des Cantons - Saint-Césaire, Étude des répercussions environnementales, mai 1998, 117 p. et 4 annexes ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Réponses aux questions et commentaires de la Direction de l'évaluation environnementale des projets en milieu*

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 2 -

N/Réf. : 3211-11-90  
1118316

*terrestre du ministère de l'Environnement et de la Faune, juin 1998, 15 p. et 3 annexes ;*

- HYDRO-QUÉBEC. *Boucle montréalaise, Étape 1, Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel : tronçon Des Cantons – Saint-Césaire, Rapport de surveillance environnementale, juillet 1998, 2 p. et 27 feuillets ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Réponses, commentaires et engagements d'Hydro-Québec aux questions et commentaires du MEF, 23 juillet 1998, 1 p. et 2 annexes ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel : tronçon Des Cantons – Saint-Césaire, Guide de suivi pour l'implantation d'écrans visuels, juillet 1998 ;*
- ✓ • Lettre de monsieur Normand Bell, administrateur d'ingénierie, Direction de projets, Hydro-Québec, à l'attention de madame Linda Tapin, du ministère de l'Environnement et de la Faune en date du 4 août 1998 concernant l'achat d'un espace boisé entre la future ligne Des Cantons St-Césaire et le quartier Forand ;
- ✓ • Copie de l'option pour achat d'Hydro-Québec pour l'acquisition d'un immeuble connu et désigné sous les lots numéros 566-1, 566-2, 566-3, 566-4, 566-5, 566-6, 566-7, 566-23, 566-24 et 566-25 du cadastre du canton de Granby, propriétés de G.P.S. inc., en date du 4 août 1998 ;
- ✓ • Copie d'une lettre de monsieur Serge Lapalme, directeur, Division TransÉnergie, Hydro-Québec, à l'attention de monsieur René Pelletier, G.P.S. inc., en date du 4 août 1998, concernant l'acquisition des lots numéros 566-1, 566-2, 566-3, 566-4, 566-5, 566-6, 566-7, 566-23, 566-24 et 566-25 du cadastre du canton de Granby;

- Les plans suivants :

**Partie 1 : Ligne à 735 kV exploitée temporairement à 230 kV  
Des Cantons – Montérégie – Hertel, tronçon Des Cantons –  
point Saint-Césaire**

- Ligne à 735 kV, Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan clé, Plan 6404-60102-001-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-14 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 3 -

N/Réf. : 3211-11-90  
1118316

### **M.R.C. DU VAL SAINT-FRANÇOIS**

- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Poste Des Cantons à pylône V1, Plan 6404-60102-002-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-14 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V2 à pylône V4, Plan 6404-60102-003-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-09 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V4 à pylône V10, Plan 6404-60102-004-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-09 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V10 à pylône V12, Plan 6404-60102-005-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-09 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V12 à pylône V14, Plan 6404-60102-006-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-09 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan 6404-60102-007-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Normand Lemieux, ing., pour M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-24 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V15 à pylône V18, Plan 6404-60102-008-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-24 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V18 à pylône V23, Plan 6404-60102-009-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-10 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V23 à pylône V28, Plan 6404-60102-010-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-10 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V29 à pylône V32, Plan 6404-60102-011-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-10 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V32 à pylône V35, Plan 6404-60102-012-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-10 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 4 -

N/Réf. : 3211-11-90  
1118316

- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V35 à pylône V39, Plan 6404-60102-013-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-10 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V39 à pylône V42, Plan 6404-60102-014-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-10 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V42 à pylône V46, Plan 6404-60102-015-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-10 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V46 à pylône V49, Plan 6404-60102-016-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-11 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V49 à pylône V53, Plan 6404-60102-017-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-11 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V53 à pylône V57, Plan 6404-60102-018-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-11 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V56 à pylône V60, Plan 6404-60102-019-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V60 à pylône V64, Plan 6404-60102-020-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V64 à pylône V67, Plan 6404-60102-021-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V67 à pylône V69, Plan 6404-60102-022-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V69 à pylône V72, Plan 6404-60102-023-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons – Montérégie – Hertel, Plan – profil, Pylône V72 à pylône V76, Plan 6404-60102-024-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 5 -

N/Réf. : 3211-11-90  
1118316

- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V76 à pylône V79, Plan 6404-60102-025-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V79 à pylône V83, Plan 6404-60102-026-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V83 à pylône V86, Plan 6404-60102-027-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V86 à pylône V90, Plan 6404-60102-028-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V90 à pylône V93, Plan 6404-60102-029-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V93 à pylône V95, Plan 6404-60102-030-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V95 à pylône V98, Plan 6404-60102-031-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V98 à pylône V103, Plan 6404-60102-032-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-11 ;

### **M.R.C. D'ACTON**

- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône V103 à pylône A4, Plan 6404-60102-033-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-11 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A4 à pylône A7, Plan 6404-60102-034-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-11 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A7 à pylône A11, Plan 6404-60102-035-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-06 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 6 -

N/Réf. : 3211-11-90  
1118316

- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A11 à pylône A15, Plan 6404-60102-036-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-06 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A15 à pylône A19, Plan 6404-60102-037-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-06 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A19 à pylône A23, Plan 6404-60102-038-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-06 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A23 à pylône A27, Plan 6404-60102-039-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-06 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A27 à pylône A31, Plan 6404-60102-040-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-06 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A31 à pylône A35, Plan 6404-60102-041-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-08 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A35 à pylône A38, Plan 6404-60102-042-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-08 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A38 à pylône A41, Plan 6404-60102-043-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-07 ;

### **M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA**

- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône A41 à pylône H3, Plan 6404-60102-044-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H3 à pylône H8, Plan 6404-60102-045-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H8 à pylône H12, Plan 6404-60102-046-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 7 -

N/Réf. : 3211-11-90  
1118316

- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H13 à pylône H17, Plan 6404-60102-047-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H17 à pylône H19, Plan 6404-60102-048-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H19 à pylône H22, Plan 6404-60102-049-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H22 à pylône H24, Plan 6404-60102-050-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-14 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H24 à pylône H28, Plan 6404-60102-051-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H28 à pylône H32 et portique T30, Plan 6404-60102-052-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-14 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H32 à pylône H36, Plan 6404-60102-053-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône 36 à pylône H40, Plan 6404-60102-054-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H40 à pylône H42, Plan 6404-60102-055-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H42 à pylône H47, Plan 6404-60102-056-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H47 à pylône H52, Plan 6404-60102-057-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H52 à pylône H57, Plan 6404-60102-058-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 8 -

N/Réf.: 3211-11-90  
1118316

- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H57 à pylône H62, Plan 6404-60102-059-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H62 à pylône H67, Plan 6404-60102-060-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H67 à pylône H72, Plan 6404-60102-061-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-14 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H72 à pylône H75, Plan 6404-60102-062-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H75 à pylône H78, Plan 6404-60102-063-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;

### **M.R.C. DE ROUVILLE**

- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône H78 à pylône R1, Plan 6404-60102-064-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-15 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône R1 à pylône R4, Plan 6404-60102-065-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-13 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône R4 à pylône R9, Plan 6404-60102-068-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-07 ;
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Pylône R10 à pylône R14, Plan 6404-60102-069-01-0-HQ-0, signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., daté du 1998-07-07 ;

### **Partie 2 : Lignes temporaires à 230 kV S.T. sur portiques de bois**

- 1) Ligne temporaire à 230 kV entre les supports 177, 177A-177B et le point Des Cantons (pylône V10)
- Ligne à 735 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, Plan - profil, Poteaux T178 à T180 et portiques T181 à T184, Plan 6404-60102-108-

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

- 10 -

N/Réf. : 3211-11-90  
1118316

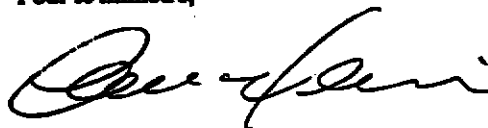
- HYDRO-QUÉBEC. *Appel d'offres CTS. Construction sur pylônes d'acier de la ligne à 735 kV, exploitée temporairement à 230 kV Des Cantons - Montérégie - Hertel, tronçon Des Cantons - point Saint-Césaire et autres travaux connexes, Clauses techniques particulières (préliminaire), signé et scellé par M. Denis Drolet, ing., juillet 1998 ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Directives d'environnement pour la construction des lignes de transport (secteurs public et privé), Des Cantons-Montérégie-Hertel, Tronçon Des Cantons-Saint-Césaire, juillet 1998 ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Ponts provisoires, Spécifications techniques particulières, DL-IL-73-08 ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Clauses générales pour contrats de travaux, chapitre D, 1997-11-02 ;*
- HYDRO-QUÉBEC. *Devis technique de déboisement, Ligne à 735 kV Saint-Césaire - Des Cantons ; accompagné de Code de l'environnement, Chapitre 1, Déboisement et maîtrise de la végétation, version de mars 1998 ;*

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à cette demande de certificat d'autorisation et à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le titulaire,



**Louis Germain**  
Directeur par intérim  
Direction de l'évaluation environnementale  
des projets en milieu terrestre

c.c. M<sup>me</sup> Francine Émond, directrice régionale de la Montérégie